



SERVIR ENCORE

Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France


FAMAF
Journal N° 34
Mars 2026



Stand de la FAMAF AU Congrès des Maires à Paris du 18 au 20 novembre 2025

Congrès des Maires 2025 à Paris David LISNARD
Président AMF avec Juliette SOULABAILLE,
Vice-présidente déléguée de la FAMAF

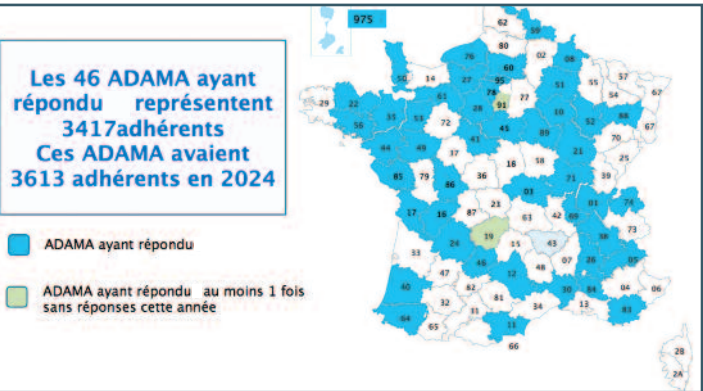
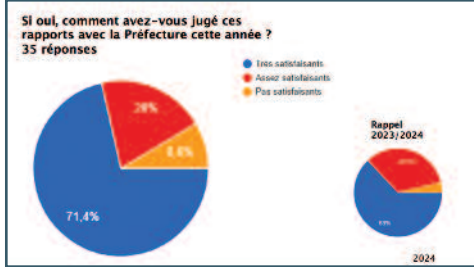


www.famaf.fr

- ◆ Questionnaire Observatoire Emulation Civique 2024/2025
- ◆ Editoriaux Présidents de la FAMAF et ADAMA 86
- ◆ Intelligence Artificielle par Françoise BALLETT-BLU
- ◆ Stand de la FAMAF au Congrès des Maires à Paris en novembre 2025
- ◆ Conseil fédéral du 8 avril 2025 à Paris
- ◆ Assemblée Générale annuelle de la FAMAF
- ◆ Les élections municipales 2026 et réunion ADAMA du Var
- ◆ La parole aux ADAMA et les journées de la Démocratie
- ◆ La parole aux ADAMA

Questionnaire de collecte d'informations pour l'Observatoire de l'Émulation Civique et autres activités (OEC2A) - Année scolaire 2024/2025

Les rapports avec les préfetures améliorés

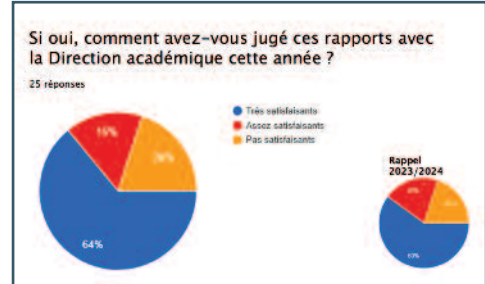


INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE : + 1500 élèves en 2024/2025

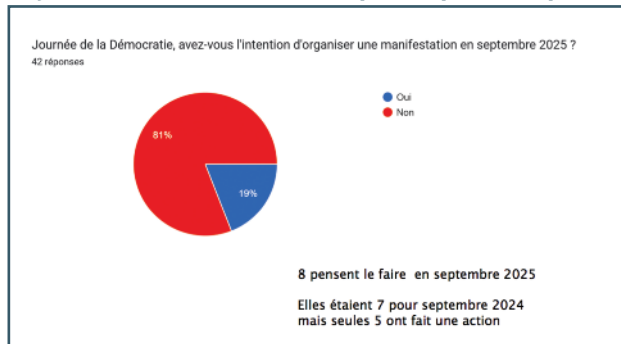
RESULTATS PAR DEPARTEMENT	PRIMAIRES	COLLEGES	LYCEES	MAISONS-FAMILIALES	TOTAL ADAMA
SEINE-MARITIME (76)	3718	1617	280	28	5643
AIN (01)	2593	298	20		2911
LOIRE-ATLANTIQUE (44)		259	1281	58	1598
ILE-ET-VILAINE (35)	776	120	115		1011
YVELINES (78)	621	325			946
VIENNE (86)	350	300			650
VAUCLUSE (83)	632				632
RHONE (69)	450				450
VOSES (89)	100	120	30	30	280
NORD-PHIN (58)	126	134	12		272
LANDES (40)	130	60	30	30	250
NORD (59)	101	113			214
DROME (26)	150	25			175
PRENNES-ORIENTALES (64)	150				150
LOIRET (45)	20	104			124
COTE D'ARMOR (22)	123				123
YONNE (89)	55				55
VENDEE (85)				40	40
TOTAL	10 085	3475	1 788	186	15 534
CHIFFRES 2023-2024	9757	2693	592	33	1307
TOTAL / TYPE ETABLISSEMENT	9757	2693	592		

- 1^{er} ADAMA 76
- 2^{ème} ADAMA 01
- 3^{ème} ADAMA 44
- 4^{ème} ADAMA 35
- 5^{ème} ADAMA 78
- 6^{ème} ADAMA 86

Les rapports avec les DASEN améliorés



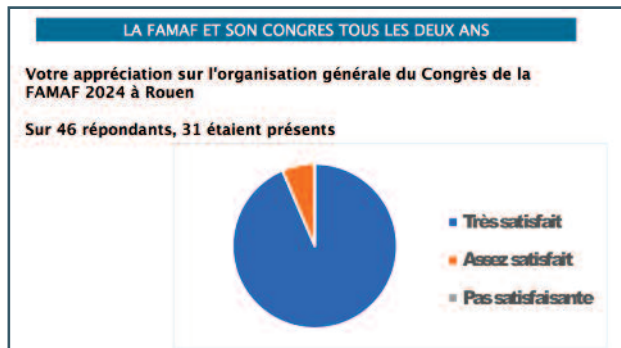
La journée de la Démocratie a de plus en plus d'adeptes



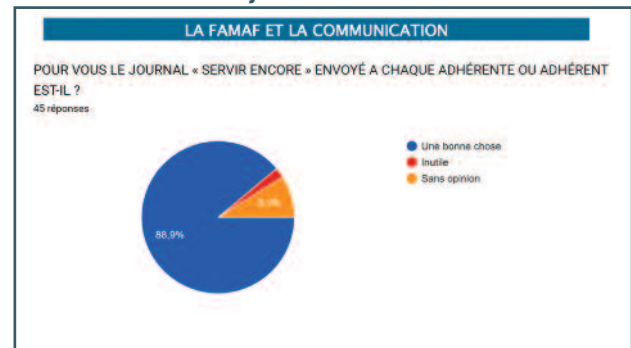
La francophonie des efforts à faire



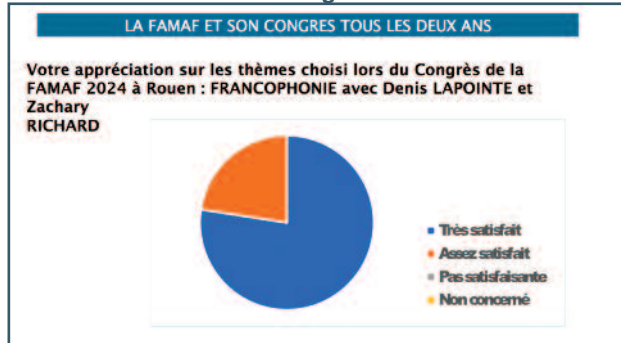
LE CONGRES A ROUEN EN 2024



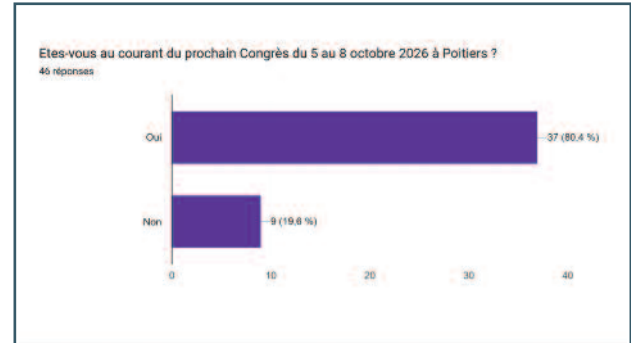
La communication : le journal



Les thèmes choisis lors du congrès à ROUEN



LE CONGRES AU FUTUROSCOPE EN 2026





BERNARD LOBIETTI

« Des raisons d'espérer... »

Contre le discours ambiant très négatif sur la société française, Brice TEINTURIER, directeur général délégué de l'institut de sondage Ipsos-BVA, apporte une vision plus nuancée dans « Au-delà des apparences, des raisons d'être optimiste en France ». Il explique que les Français, qui demandent le retour à l'ordre, restent très attachés en même temps à la démocratie et à leurs libertés.



Et pour la FAMAF que pourrions-nous espérer ?

Dans quelques semaines les élections municipales vont avoir lieu les 15 et 22 mars prochains. C'est un grand moment démocratique et la commune est l'échelon administratif qui reçoit 65% d'assentiment de nos concitoyens notamment grâce aux Maires. Alors qu'on les disait fatigués, ils sont 60% prêts à rempiler pour un nouveau mandat de 6 ans. Avec 40% d'anciens Maires et Maires Adjointes, nos Associations départementales adhérentes à la FAMAF vont pouvoir reconstituer leurs forces. Le bureau national de la FAMAF a préparé un argumentaire pour permettre de faire grossir les rangs de nos 50 ADAMA.

Il faut aussi étendre notre influence sur de nouveaux départements pour faire naître ou retrouver de nouvelles associations. Le transfert de notre siège social au siège de l'AMF à Paris est une réalité depuis l'année dernière.

Pour la seconde année consécutive nous avons disposé d'un stand très bien placé au Congrès des Maires

qui vient de se tenir du 18 au 20 novembre à la Porte de Versailles. Les membres du bureau de la FAMAF se sont relayés pendant 3 jours pour répondre aux multiples contacts de futurs anciens Maires et Maires Adjointes de très nombreux départements sans ADAMA ; Ils nous font espérer de nouveaux bourgeons pour 2026 et 2027.

Enfin du 5 au 8 octobre 2026, nous tiendrons notre Congrès National au Futuroscope à Poitiers.

Le président Jean-Claude BOUTET de l'ADAMA 86 et son équipe avec le bureau national sont à l'ouvrage pour donner tout son éclat à cette manifestation post élections municipales. Les thèmes sont choisis : « Le Français c'est aussi l'Asie... » « Les transformations du monde contemporain » et « Les enjeux de la démocratie » avec la présence effective de Jean-Pierre RAFFARIN ancien Premier Ministre. Ils donneront, s'il en

était besoin, tout son sens à notre devise « Servir Encore » et à notre vitalité.

Les raisons d'espérer pour la FAMAF existent bien, à nous de les faire prospérer en s'appuyant sur nos expériences locales comme celles de nos interventions auprès des jeunes du primaire aux collèges et lycées, de nos journées de la démocratie, de nos Mariannes du Civisme propriété exclusive de la FAMAF et de la défense du français, 5ème langue parlée dans le monde.

« L'imagination a plus d'importance que la connaissance. »

Albert EINSTEIN

Bernard LOBIETTI

Président de la FAMAF
Président de l'ADAMA 01



JEAN-CLAUDE BOUTET

Notre jeune Association a été créée en 2020, après les dernières élections municipales avec la volonté de défendre le « SERVIR ENCORE ».

Nous intervenons dans les écoles et collèges, en accord avec l'Académie, l'AMF 86 et le Conseil départemental de la Vienne, avec la signature d'une convention.

Convention élargie sur les thématiques de l'eau potable avec le syndicat départemental « Eaux de Vienne », de la faune et la flore avec l'ONF, sans oublier la francophonie et le gérontopôle (accompagnement du vieillissement) avec la région Nouvelle-Aquitaine. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec la Société des membres de la Légion d'Honneur de la Vienne et l'ANMONM 86, sans oublier la thématique sur la sécurité routière avec la Préfecture.

Nous sommes honorés de travailler avec la FAMAF pour préparer le congrès 2026 sur le site du Futuroscope et sommes heureux de vous y accueillir, dans la convivialité, afin d'échanger entre ADAMA. Nous sommes également fiers de vous faire découvrir ou redécouvrir le département de la Vienne.

Nous sommes très heureux d'accueillir les différents intervenants au cours de ce congrès, et surtout bien-sûr le Premier Ministre, Jean-Pierre RAFFARIN, le plus poitevin de tous. Nous nous sommes connus très jeunes dans les rues du Poitou, avant qu'il ne soit Président de la Région Poitou-Charentes et Sénateur. Nous aurons le plaisir de l'écouter en tant qu'ambassadeur et spécialiste de l'économie mondiale, sur le thème « les transformations du monde contemporain ».

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver en octobre prochain,

Jean-Claude BOUTET

Président ADAMA 86

Vice-Président FAMAF

Maire Honoraire de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux (Vienne)

En Nouvelle-Aquitaine, Algos met l'IA au service de la performance des territoires

Alors que l'intelligence artificielle est sur toutes les lèvres, la société Algos, basée à Chasseneuil-du-Poitou, se distingue par une approche pragmatique et souveraine. Loin des promesses futuristes, cette pépite technologique construit des solutions concrètes qui transforment déjà le quotidien des entreprises et des institutions.

Leur crédo ? L'IA "systémique".

Plutôt que de fournir des outils isolés, Algos a développé Omnisian OS, un véritable "système d'exploitation" qui orchestre l'ensemble des logiciels et des processus d'une organisation. L'objectif est clair : automatiser les tâches complexes pour décupler l'efficacité et permettre aux équipes de se concentrer sur leur cœur de métier. **"Nous ne vendons pas de l'IA, nous construisons le réacteur opérationnel de nos clients"**, résume un des dirigeants.

Cette vision a déjà séduit des secteurs variés, du transport sanitaire au conseil, en passant par l'immobilier d'entreprise.



Mais Algos regarde aussi vers le secteur public. L'entreprise, reconnue par Google et la French Tech, collabore notamment avec des associations de maires départementaux pour explorer comment ses technologies peuvent optimiser la gestion locale et renforcer la performance des services aux citoyens*

En misant sur une technologie maîtrisée de bout en bout et un déploiement qui peut s'opérer en circuit fermé, Algos se positionne comme un partenaire stratégique pour qui cherche à allier innovation, performance et souveraineté. Une approche qui fait écho aux enjeux actuels des décideurs, publics comme privés. Bien à vous,

Françoise BALLEST-BLU
Directrice des opérations

www.algos-ai.com / + 33 (0) 1 89 16 41 15
7 Av. du Tour de France 86360, Futuroscope



Stand de la FAMA au 107^{ème} Congrès des Maires de France Porte de Versailles du 18 au 20 novembre par Georges DURAND, Premier Vice-président délégué.

En arrivant mardi matin vers 8h15, j'ai pris contact avec Caroline Girard au bureau de la Présidence, elle m'a remis l'oriflamme de la FAMA, j'ai renouvelé nos remerciements et lui ai fait part de ta situation de convalescent ainsi qu'à André Laignel 1er Vice-Président Délégué de l'AMF qui est venu me saluer lorsque j'installais le stand. Caroline Girard et André Laignel sont venus chaque jour prendre de nos nouvelles.

Nous étions idéalement bien placés et nous ne pouvons que remercier l'AMF pour cet emplacement.

L'an prochain, nous devons faire des efforts pour améliorer la décoration de notre stand et éditer un tract de présentation en complément de notre Journal « Servir Encore ».

Ont participé à l'animation du stand :

Mardi 18 novembre :

Georges Durand Jean Claude Boutet Juliette Soulabaille Gérard Fauvelière
Marie-Laurence Lobin, *nouvelle Présidente de l'ADAMA 60*

Nous avons eu la visite de Jacques Godfrain dans la matinée et de Bernard Perin en fin de soirée.

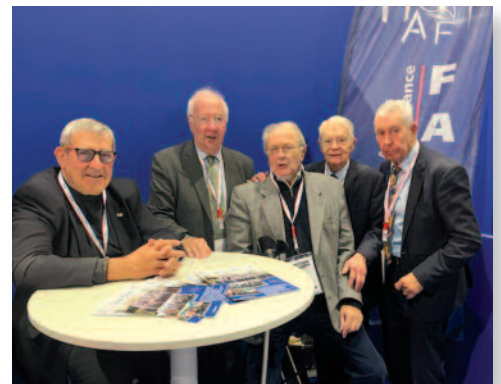
Mercredi 19 novembre :

Georges Durand Jean Claude Boutet Juliette Soulabaille Dany Drouot
Claudine Friehe Bernard Perin

Françoise Kohler Chevrot, *Présidente d'Honneur ADAMA du Val d'Oise et contrôleur des comptes suppléante*

Jeudi 20 novembre :

Georges Durand. *"J'ai rangé l'oriflamme dans son étui puis dans le carton de transport, je l'ai remis à la secrétaire de Caroline, à sa demande, au bureau de la Présidence pour le retourner à l'AMF".*



Maires et Adjointes des départements contactés au cours de ces trois jours dans l'ordre de passage au stand : (entre parenthèse le n° du département)

Mardi 18 novembre :

Jura (39)	Var (83)
Gard (30)	Aude (11)
Puy de Dôme (63)	Bas Rhin (67)
Dordogne (24)	Tarn (81)
Savoie (73)	Haute Savoie (74)
Oise (60)	Corrèze (19)
Morbihan (56)	

Mercredi 19 novembre :

Loire (42)	Haute Loire (43)
Pas de Calais (62)	Yonne (89)
Seine Maritime (76)	Guyane (973)
et Cher (41)	Maine et Loire (49)
Haute Vienne (87)	Marne (51)
Rhône (69)	Gironde (33)
Hautes Alpes (05)	

Jeudi 20 novembre :

Ain (01)	Finistère (29)
Gers (32)	Lot et Garonne (47)
Manche (50)	Côte d'Armor (22)
Indre (36)	Aveyron (12)
Ariège (09)	Meurthe/Moselle (54)
Mayenne (53)	Haute Marne (52)

Le 8 avril 2025, le Conseil Fédéral de la FAMAF s'est réuni à Paris, dans les locaux de l'AMF

19 membres présents

Bernard Lobietti,
Jeannick Bodin,
Dany Drouot,
Georges Durand,
Gérard Fauvelière,
Claudine Friehe,
Noël Fruchart,
Mireille Kozic-Regent,
Christian Laine,
Jacqueline Larose,

Marie-Laurence Lobin,
Patrice Martin-Lalande,
Denis Mouchel,
Jean-François Massué,
Bernard Perin,
Guy Sinel,
Juliette Soulabaille
Claude Thévenon

Membres excusés

Dominique François,
Marie-Françoise Germain,

Jacques Godfrain,
Alain Lelièvre,
Arlette Mackowicz,
François Orcel,
Jean-Claude Roujon

Se sont excusés à la dernière minute

Jean-Claude Boutet,
Jean Claude Deyres,
qui devaient être des nôtres.

Bernard LOBIETTI nous accueille dans ce lieu qui est maintenant notre siège social.

Différents sujets sont à l'ordre du jour :

Le journal « Servir Encore » qui vient de paraître a été envoyé à tous les adhérents pour un coût de 4.480€ d'impression et de 3.080€ de routage, auquel il faut déduire 4.675€ de nos annonceurs soit un coût réel de 2.885 €.

Claudine explique le fonctionnement de la FAMAF et son travail auprès de Bernard.

Dany nous présente les différents comptes de l'année 2025. On constate un solde de 1.914€ dû au congrès de Rouen.

Dany rappelle que la cotisation est passée de 8 à 9€, cotisation qui n'avait pas bougé depuis 2017.

En raison de la dissolution et des Mariannes du Civisme pour les Législatives, on a eu une dépense supplémentaire non prévue de 9.000€, réduit à 6.000 grâce à un geste de notre prestataire.

Cependant, avec notre siège à Paris, on fait une économie de 4.000€ de location de bureau chez Regus à Lyon.

Une cagnotte a été organisée pour Mayotte et 3.890€ ont été recueillis.

Bernard fait un compte-rendu de la réunion régionale à Blois le 19 mars, à laquelle il a assisté, initiée par Patrice Martin-Lalande, réunion proposée aux 6 départements qui constituent cette région. 3 ont répondu : le Loir-et-Cher avec Patrice, l'Eure-et-Loir avec Hubert Crochet et le Loiret avec Jacques Girault : L'idée est de regrouper ces 6 départements au sein de la FAMAF pour en faire la 1ère région de France.

L'Adama du Lot a décidé de mettre son association en sommeil et le solde de ses fonds associatifs de 1.230€ a été versé par la FAMAF sur un livret A, qui sera restitué lorsque l'association prendra un nouveau départ.

Bilan du congrès de Rouen en octobre 2024 : ce fut un congrès très réussi avec un beau panel d'intervenants. Bernard Perrin regrette qu'il n'y ait pas eu plus de congressistes.



Les raisons invoquées : le coût et la difficulté de motiver nos adhérents. Certains parlent de réduire le congrès sur 2 jours. Mais Bernard LOBIETTI n'est pas d'accord car les thèmes importants choisis nécessitent 2 jours de débats, le premier jour étant consacré aux réunions statutaires et le 4e jour à la visite du département par les congressistes.

Dans l'Ain ce sera la 3e journée de la démocratie. Un concours avec 47 lycées et 6 élèves par groupe. Le thème : « pour choisir ton avenir tu votes » avec une vidéo de 1 à 1,30 minute, un comité de pilotage et des prix : visite du Sénat et de l'Assemblée nationale pour un budget de 4.000€



Réunion régionale à Blois le 19 mars 2025



Voyage de l'ADAMA 01 et de la Maison de la Francophonie AIN SUD à Villers Cotterêts : Photo de groupe présence également d'adhérents des ADAMA 71,28, 35 et 69

Dans les Pyrénées-Atlantiques, Christian Laine organise des animations sur 3 thèmes Liberté Egalité et Fraternité sur un mois et 112 manifestations sur tout le département.

Dans le Maine-et-Loire, Jeannick Bodin propose une animation sur 5 écoles.

Dans les Vosges, Mireille Kozic-Regent organise une journée par tables rondes avec le Conseil départemental. Dans le Var, Jean-François Massué propose un temps réservé aux jeunes et un temps pour les adultes, avec un déjeuner débat sur l'abstention. Dans le Morbihan, Guy Sinel organise un prix des concours municipaux d'enfants, un prix par collège. Gérard Fauvelière, dans les Yvelines, fait une action auprès des conseils municipaux des jeunes en lien avec l'union des

maires des Yvelines. Patrice Martin Lalande, dans le Loir-et-Cher, continue son action, lui qui est l'initiateur des journées de la démocratie.

La francophonie par Jean-François Massué :

l'idée est de lancer une action au Proche-Orient en envoyant des livres au Liban. Plusieurs maisons de la francophonie existent dont celles de l'Ain. Bernard LOBIETTI parle du voyage qu'il organise avec l'Adama de l'Ain et d'autres adhérents pour découvrir la cité de la Francophonie Villers-Cotterêts, en juin avec 44 participants.

La prochaine assemblée générale de la FAMAF aura lieu le jeudi 25 septembre à l'AMF à Paris.

Assemblée des Présidents l'après-midi Argumentaire par Noël Fruchart :

Noël FRUCHART, Vice-président de la FAMAF, nous communique l'adresse d'un site qui donne de nombreux renseignements sur les élus municipaux en place. Ceci nous permettra d'entrer en relations avec ces futurs anciens élus. L'AMF peut être aussi un précieux relais.



Caroline Girard, présente parmi nous depuis le déjeuner, nous précise qu'un webinaire sera en ligne prochainement en vue d'accompagner les élus en fin de mandat, que l'on pourra consulter en tant que FAMAF. Elle est prête à nous aider dans nos démarches de développement. Elle nous assure que nous disposerons d'un stand un peu plus grand cette année pour le Congrès des Maires porte de Versailles en novembre 2025.

La plus grande difficulté est de joindre les anciens adjoints. Il est primordial de se rendre au Congrès des AMF départementales, pour rencontrer les élus.

Le congrès national de la FAMAF en octobre 2026

Jean-Claude Boutet joint par téléphone nous parle du prochain congrès qui aura lieu du 5 au 8 octobre 2026, au Futuroscope à l'Agora de Jaulnay-Marigny. Il nous donne des précisions sur les hôtels et les traiteurs consultés. Il est projeté un avant programme des mardi et mercredi.



Agora de Jaulnay-Marigny la grande salle Congrès et repas



Jean-Pierre RAFFARIN,
ancien Premier Ministre et
Jean-Claude BOUTET,
Président ADAMA 86

Nous aurons la présence de Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier Ministre qui présidera et animera le forum du mardi après-midi. Les différentes propositions sont validées par le Conseil Fédéral.

Le Président LOBIETTI se rendra en novembre dans la Vienne pour finaliser de nombreux points.

La séance est levée à 16 heures.

Claudine FRIEH,
Secrétaire Générale de la FAMAF



Entrée, accueil et exposition de produits régionaux

Assemblée générale de la FAMAf du 21 octobre en visioconférence

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2024 à Rouen

Rapport moral du président qui souligne 3 points forts :

- Le transfert de notre siège à l'AMF à Paris et donc le renforcement de nos rapports avec cette belle institution. Le directeur Eric Verlhac est venu nous saluer « la maison vous est ouverte, cette maison est la vôtre ». David Lisnard, président de l'AMF, a accepté d'écrire un éditorial pour notre journal 2025.
- Un stand très bien placé au Congrès des Maires 2024, qui sera renouvelé cette année.
- La parfaite réussite du congrès de Rouen en octobre 2024

28 membres présents

Bernard Lobietti 01,
Jean-Paul Aubague 71,
Jean-Claude Boutet 86,
Jacques Cassier 64,
Philippe Combaud 16,
Jean-Claude Courpron 17,
Hubert Crochet 28,
Jean-Charles Danier 22,
Jean-Claude Deyres 40,
Dany Drouot 11,
Georges Durand 30,
Gérard Fauvelière 78,
Dominique François 85,
Claudine Frieih 69
Secrétaire Générale FAMAf,
Françoise Kohler-Chevrot 95,

Mireille Kozic Regent 88,
René Jallu 53,
Nadine Lagnel 76,
Alain Lenormand 61,
Patrice Martin-Lalande 41,
Jean-François Massué 83,
Bernard Perin 76,
Jean-Claude Roujon 24,
Guy Sinel 56,
Juliette Soulabaille 35,
Alphonse Schwein 51,
Claude Thévenon 69,
René Verron 03

28 présents

8 pouvoirs

**Total 36 votants (73,50%)
pour 49 ADAMA**

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

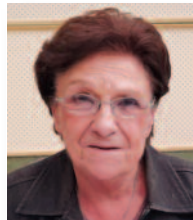
Plusieurs nouveaux présidents :



Charente
Philippe Combaud
à la suite de
Joëlle Chardat



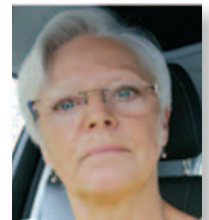
Côte d'Or
Jacky Dupaquier
à la suite de
Claudette Bligny



Eure
Evelyne Desmarais
qui vient de succéder à
Daniel Bussy



Saône-et-Loire :
Jean-Paul Aubague
à la suite de
Michel Dayde,



Oise
Marie-Laurence Lobin
à la suite de
Michel Desprez.

Nous sommes 49 associations avec en plus le Québec partenaire associé de la FAMAf.

Le nombre de nos adhérents a tendance à diminuer entre chaque scrutin des Municipales, nous sommes actuellement 3.850 et nous espérons de nombreux nouveaux adhérents avec le renouvellement des conseils municipaux de mars 2026.

Au niveau de la communication le journal vous a été distribué ainsi qu'à tous vos adhérents.

Ce Journal est primordial pour la vie de notre Fédération, car il retrace une année d'activités de la FAMAf, mais aussi celles de vos associations à travers vos articles.

« **Les Brèves de la FAMAf** » sont envoyées 2 fois par an, par courrier électronique, pour ne pas grever notre budget. Le site en progression régulière mais certaines Adamas ne le consultent pas souvent. Vous pouvez y trouver tous les renseignements sur nos activités, vos différents journaux dans l'onglet de votre département et les documents internes qui vous concernent, assurance, liste de vos adhérents et documents pédagogiques.



Notre page Facebook alimentée par Juliette Soulabaille, à qui vous pouvez envoyer articles et photo.

Nos réunions : le bureau s'est réuni plusieurs fois et le Conseil Fédéral nouvellement élu s'est retrouvé à Paris le 8 avril 2025.

Notre présence au congrès des maires de France avec la remise des Mariannes nationales.



SERVIR ENCORE MAF

Les Brèves de la FAMAf DE JUIN 2025

ELECTIONS BUREAU ET CONSEIL FEDERAL ASSEMBLEE GENERALE 30 SEPTEMBRE ROUEN 2024

Président : Bernard LOBIETTI
Rapport d'Assemblée Générale 2024 au 30 septembre 2023
Président(s) délégué(s) :
Monsieur DURAND, chargé de la représentation du Président
Monsieur MASSUÉ, chargé de la Communication
Monsieur MASSUÉ, chargé de la francophonie
Monsieur COMBAUD, chargé de la Fédération
Monsieur COURPRON, chargé de la production des documents - DGTG : Clary DROUOT
Monsieur PERIN, chargé du Conseil d'Administration (CA)
Monsieur BOUCHARD, chargé de développement
Monsieur BOUCHARD, chargé organisation Congrès National
Monsieur DEYRES, chargé des Journées de la Démocratie
Monsieur SINEL, chargé du dossier de mémoire
Monsieur THÉVENON, Président Association Québécoise des Anciens Maires et Adjoints ADAMA
Monsieur des Comptes : Bernard STALS et suppléante Françoise KOHLER CHEVROT
Monsieur d'Honneur : Pierre LUEN
Monsieur d'Honneur : Jacques EGGERMAN
Monsieur d'Honneur : Yves DURANT

35 membres Conseil Fédéral. élus pour 3 ans le 30 septembre 2024 au 30 septembre 2027

ROUEN : Jean-Claude Drouot
MARTIN-LALANDE Patrice Lor et Chér
THEVENON Claude Rhône
MACKENZIE Arlette Lucie
LAROSE Jacqueline Yvonne
JALLU René Mayenne
GERMAIN Marie France Isère
RODRIGUEZ Marie-Elisabeth
SINEL Françoise Savoie
LELEVE Arlette Blaise et Valérie
LANE Christian Pyrénées Atlantiques
KOZIC Mireille Vosges
FRANCOIS Dominique Vendée
FALMELLE Jean Claude Vendée
DESPREZ Michel de l'Oise

La présence aux assemblées générales de nos Associations, de notre président ou de certains membres du bureau.





Le rapport financier du trésorier Dany DROUOT.

Cette année plusieurs points positifs :

- Suppression du loyer de notre bureau chez Régus à Lyon, diminution du coût de l'assurance avec le changement de notre courtier, bénéfice obtenu du congrès de Rouen qui a rapporté 4.777€.
- En revanche, les législatives anticipées non prévues avec l'achat de Mariannes du Civisme nous ont coûté 6.000€ (9.000€ habituellement mais un bel effort de notre fournisseur) ; le livret A rapporte bien mais le taux diminue.
- Pour Bernard il faut 40 000 € de réserve pour les frais engagés pour le congrès. Donc un bilan bien équilibré, les fonds associatifs ont augmenté cette année.
- La cotisation qui a été portée à 9€ en 2024 pour 3 ans est donc inchangée. Le commissaire vérificateur lit son rapport dans lequel il ne fait pas d'observation.

Votes du rapport moral, du rapport d'activités, du rapport financier.

Le montant de la cotisation et le rapport du commissaire vérificateur sont tous adoptés à l'unanimité des présents et représentés.



Discussion avec les participants :

Problème des strates pour attribuer les Mariannes du Civisme.

Il y a une grande disparité entre les départements qui vont de 5 à 8 strates. Il n'est pas question de revoir ces strates avant les municipales, on le fera plus tard.

Il est décidé, en cas de nouvelles élections législatives d'ici les présidentielles, de ne pas lancer une opération des Mariannes du Civisme dont le coût est de 9.000€ chaque fois.

La décision de ne pas organiser d'opération de Mariannes du



Présentation de la candidature de l'Adama 88

Organisation du congrès de la FAMAF en 2028.

Mireille Kozic-Regent, la présidente de l'Adama des Vosges, nous présente l'avancée de ses recherches, le lieu choisi étant Vittel avec le palais des congrès pour nos réunions.

Civisme d'ici les présidentielles en cas de nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Les résolutions de l'assemblée générale ont été votées à l'unanimité : Les différents rapports, les comptes, le bilan de l'exercice 2024 laissant apparaître un résultat positif de 3.012€. Ce résultat est affecté aux Fonds associatifs qui s'élèvent à 40.204€, les comptes prévisionnels de l'exercice 2025, le maintien de la cotisation pour l'année 2026 à 9€,

Claudine FRIEH,
Secrétaire Générale de la FAMAF

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAF du 21 octobre 2025

1ère résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAF, réunie en visioconférence le mardi 21 octobre 2025,

Après avoir entendu le rapport moral du président, le compte rendu d'activités de la Secrétaire Générale, le rapport financier du Trésorier, le rapport du Vérificateur aux Comptes sur l'exercice 2024 :

- Donne quitus de leur gestion aux membres du Bureau et du Conseil Fédéral.
- Approuve les Comptes et le Bilan de l'exercice 2024 arrêtés au 31 décembre, laissant apparaître un résultat positif de 3.012,09 €
- Décide d'affecter ce résultat aux « Fonds Associatifs » qui s'élèvent à 40.204,53

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 36 membres présents ou représentés

2ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAF, réunie en visioconférence le 21 octobre 2025,

Approuve les comptes prévisionnels de l'exercice 2025, tels que présentés par le trésorier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 36 membres présents ou représentés.

3ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAF, réunie en visioconférence le 21 octobre 2025, approuve le maintien de la cotisation pour l'année 2026 à 9 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 36 membres présents ou représentés.

4ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMAF, réunie en visioconférence le 21 octobre 2025, décide, qu'en cas de nouvelle dissolution de l'Assemblée Nationale avant les élections présidentielles de 2027, de ne pas organiser un concours départemental des Mariannes du Civisme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 36 membres présents ou représentés.

Siège de la Fédération : FAMAF AMF 41 quai d'Orsay 75343 PARIS Cedex 07
01 44 18 14 24 - contact@famaf.fr et notre page Facebook



Consultez notre site : www.famaf.fr vous y retrouverez l'actualité de nos ADAMA

Crédit photos : Bernard LOBIETTI, service communication AMF, Alain COZETTE, les présidents des ADAMA des Ardennes, de l'AUBE, de l'AUDE, du GARD, de l'Ille et Vilaine, du LOIR ET CHER, du MORBIHAN, de l'OISE, des PYRENEES ATLANTIQUES, du RHONE, de la SEINE-MARITIME, du VAL-D'OISE, du VAR, de la VENDEE, de la VIENNE, des YVELINES

Directeur de la publication : Bernard LOBIETTI

Conception et impression : COMIMAGES - 06 31 25 77 78 - comima38@gmail.com - DEPOT LEGAL : 1^{er} trimestre 2026



Congrès National de la FAMA Du Lundi 5 au Jeudi 8 octobre 2026 au Futuroscope



Président du Congrès

M. Jean-Pierre RAFFARIN, Ancien Premier Ministre

THEMES DU CONGRES

- Le Français c'est aussi l'Asie...
- Les transformations du monde contemporain
- Intelligence Artificielle
- Les enjeux de la démocratie

PROGRAMME du CONGRÈS

Lundi 5 octobre

Accueil des Présidentes et Présidents et des congressistes à partir de 10 h. Café d'accueil.

- 12 h à 14 h - Déjeuner
- 14 h 15 à 16 h - Assemblée Générale ordinaire 2026 de la FAMA
- 16 h 15 à 18 h - Assemblée des Présidentes et Présidents et Conseil Fédéral Statutaire
- 20 h à 22 h - Dîner

Mardi 6 octobre

Accueil des congressistes par l'ADAMA de la Vienne

- 9 h - Accueil par Jean-Claude BOUTET, Président ADAMA 86 et M. le Maire de JAUNAY MARIGNY, Président AMF 86
- 9 h 10 - Ouverture du Congrès national par Bernard LOBIETTI, Président de la FAMA
- 9 h 15 à 12 h - « Le Français... c'est aussi l'Asie... » Juliette SOULABAILLE Vice-Présidente de la FAMA coordinatrice des débats
- Introduction : Jean-François MASSUE, Vice-Président délégué de la FAMA chargé de la Francophonie.
- Intervention de Paul de SINETY, Délégué Général de la langue française et des langues de France.
- La cité internationale de la langue française à Villers Cotterêts avec diaporama et intervention de Jacques KRABAL
- Denis LAPOINTE, Président AQEEM, membre associé de la FAMA et les premières rencontres du Réseau International des Maisons des Francophonies en septembre 2025 à Montréal au Canada
- Jacques GODFRAIN, Président AFAL commentera la convention signée avec la FAMA
- 10 h 35 - Pause
- 10 h 45 - Nicolas LEYMONERIE, bâtisseur de la francophonie au Vietnam et son ressenti en Asie
 - Discussion avec la salle
 - Conclusion par Paul de SINETY, Délégué Général à la langue française et aux langues de France
- 12 h 30 - Déjeuner
- 14 h - En présence de Monsieur le Préfet, inauguration de l'exposition de produits régionaux, par Alain PICHON, Président du département de la Vienne et Bernard LOBIETTI, Président de la FAMA
- 14 h 30 - Forum : « Les transformations du monde contemporain » présidé par Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier Ministre et Président de la « Fondation Prospective et Innovation ». En présence de Monsieur le Préfet, du Président du Conseil départemental 86, du Président AMF 86 et du Président de la FAMA



Lieu du Congrès :

**AGORA avenue Gérard Girault
86130 - JAUNAY MARIGNY**

PARKING GRATUIT. Possibilités de bus et navettes depuis les hôtels jusqu'à l'Agora

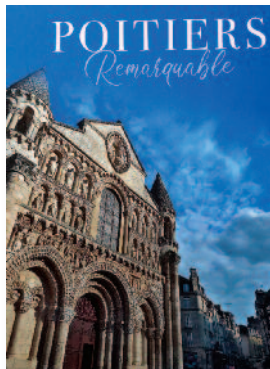
- 16 h 30 - Pause et visite de l'exposition
- 16 h 45 - « L'Intelligence Artificielle » par Françoise BALLETT-BLU, Conseillère Régionale, Co-présidente de « Entreprendre au Féminin », créatrice et animatrice de l'association « Optimistes en Vienne », développement de la start-up « Algos »
- 17 h 45 - remise des « Mariannes du Civisme » de la Vienne par les personnalités présentes
- 18 h 15 - PHOTO DE GROUPE
- 18 h 30 - Dépôt de gerbes au monument aux morts accompagné de « D'Ilyre en Saint Georges » suivi de l'accueil à la mairie de JAUNAY MARIGNY
- 20 h - Dîner

Mercredi 7 octobre

- 9 h - Commission Nationale du Conseil d'Emulation Civique 2024/2025 et 2025/2026 par François COUROUBLE et Bernard LOBIETTI
- 10 h - Pause et visite de l'exposition
- 10 h 30 - Les enjeux de la Démocratie bilan des élections municipales mars 2026 par Patrice MARTIN LALANDE, Président ADAMA 41, membre honoraire du Parlement
- 11 h 30 - Les Journées de la Démocratie bilan 2025 et septembre 2026 débat
- 12 h 30 - Déjeuner
- 14 h 30 - Début 2025, présentation par l'ADAMA 74 (initiateur de ce concours auprès des élèves de première dans les lycées) et de l'ADAMA 01 de « Pour choisir ton avenir, tu votes ! » expérience de films de 1 minute 30 faite par des élèves de première dans tous les établissements du département 74.
- 15 h 30 - Pause et visite de l'exposition
- 16 h - Paroles aux ADAMA, présentation et votes des motions du Congrès
- 18 h - Accueil des personnalités et remises des médailles d'honneur de la FAMA
- 18 h 15 - Discours des personnalités présentes
- 19 h - Passage de témoin pour l'organisation du prochain Congrès 2028 dans les Vosges et clôture du Congrès par Bernard LOBIETTI, Président de la FAMA
- 21 h : Dîner de gala et tirage de la tombola

Mardi 6 octobre

Visite de Poitiers avec Isabelle SOULARD



L'historienne, Isabelle SOULARD, vous emmènera à la découverte de Poitiers au gré des monuments les plus emblématiques de la ville.

La visite commencera par une présentation topographique des lieux avant de se poursuivre au pied des vestiges de l'amphithéâtre gallo-romain puis de l'hôtel de ville, symbole du pouvoir municipal édifié au 19^{ème} siècle.

Ensuite, notre guide vous invitera à une plongée dans Poitiers, ville médiévale.

Vous visiterez tout d'abord le Palais des Ducs d'Aquitaine puis admirerez l'église Notre-Dame-la-Grande, chef d'œuvre de l'art roman avant de gagner, via l'antique Grand 'Rue bordée d'hôtels particuliers, le quartier de la Cathédrale où vécut la reine moniale, Sainte Radegonde et qui accueille en son temps celle qui fût deux fois reine, Aliénor d'Aquitaine.

Poitiers est aussi surnommée « la ville aux 100 clochers ». Aujourd'hui, Poitiers est une ville dynamique qui allie histoire et modernité, avec 22 000 étudiantes et étudiants.

Bonne découverte....



(Visite gratuite)



Mercredi 7 octobre

Conférence, circuit commenté et visites

Participation 27 € / personne

9 h 30 à 12 h 00 : conférence sur la Vienne par Isabelle SOULARD, historienne.

Conférence sur le département de la Vienne, son historique, traversant les temps, son économie, les richesses de notre département.

Circuit commenté autour du Futuroscope

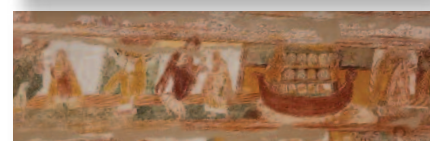
12 h 30 - 14 h : repas au congrès

14 h : Visite de l'Abbaye de Saint Savin classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983.

Un joyau de l'art, l'abbaye de Saint-Savin et ses 700 M2 de fresques romaines uniques au monde. Cet ensemble possède un équilibre parfait entre architecture et peinture.

Retour par Chauvigny le long de la rivière : La Vienne. Commentaires d'Isabelle SOULARD.

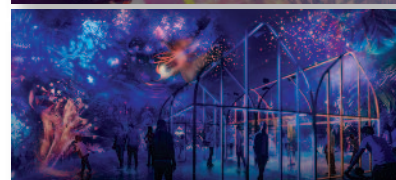
A 20 km de Poitiers, cette cité plurielle et envoûtante mérite le détour. Symbole du passé moyenâgeux, une cité médiévale unique en Europe.



Judi 8 octobre

Le congrès s'amuse 70 €/personne.

Journée détente au FUTUROSCOPE badge pour la journée 70€ (sans repas du soir)



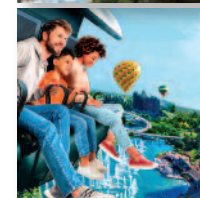
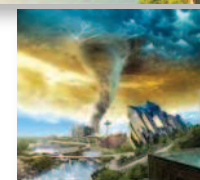
Tous ensemble, toute la journée au Futuroscope. Repas de midi compris. Pour ceux qui resteront au Futuroscope le soir, il n'y a pas de repas de prévu.

Après-midi libre avec visite du parc et des attractions du Futuroscope et possibilité d'assister au spectacle du soir et feu d'artifice.

Plongez au cœur d'une tornade au Futuroscope Avec la dernière attraction unique au monde « Chasseurs de Tornades », récompensée par 3 prestigieux Awards, vous plongerez au cœur d'une tornade et vous en sortirez tout ébouriffé.

Au Futuroscope, vous succomberez à 40 attractions irrésistibles, et si vous voulez prolonger l'expérience, l'Aquascope vous fera vivre des aventures aquatiques !

Repas du soir au Château de VAYRES (33 €)



Bulletin d'inscription au Congrès de POITIERS
à retourner impérativement avant le 30 juin 2026
auprès du trésorier Dany DROUOT. (coordonnées page suivante)

A REMPLIR EN TOTALITE

ADAMA Département :

Dans votre ADAMA vous êtes Membre en charge de :

Nom du Congressiste : Prénom :

Accompagnant : OUI NON Si OUI : Nom et Prénom :

Votre adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. portable :

Courriel : **Indispensable à remplir**@.....

LIEU DU CONGRES AGORA - Avenue Gérard GIRAULT - 86130 JAUNAY MARIGNY
La salle AGORA et tous les hôtels possèdent des parkings gratuits

RÉSERVATION HÔTELLERIE

Cochez le choix de votre hôtel soit en chambre double soit en simple. Les parkings sont gratuits.
Tous les hôtels sont « **Taxe de séjour et petits déjeuner COMPRIS** ».

1ERE CLASSE à 3,4 km du congrès

Chambre double 62 € Simple 53,50 €

CAMPANILE *** à 2,1 km du congrès

Chambre double 107 € Simple 91.50 €

IBIS **** à 2,1 km du congrès

Chambre double 121 € Simple 105.50 €

KYRIAD JULES VERNE **** à 2,1 km du congrès

Chambre double 108 € Simple 91.50 € Triple 120 €

NE PAS RESERVER A TITRE INDIVIDUEL DANS LES HOTELS RETENUS PAR LA FAMAF

COCHEZ LES NUITS À RÉSERVER

Nuit du dimanche 4 au lundi 5 octobre

Nuit du lundi 5 au mardi 6 octobre

Nuit du mardi 6 au mercredi 7 octobre

Nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre

Nuit du jeudi 8 au vendredi 9 octobre

Soit nuitées.à → **TOTAL à =**

Vous devez prévenir de votre inscription votre Présidente ou Président ADAMA

PROGRAMME ACCOMPAGNANTS

Mardi 6 octobre

Visite guidée de la ville de Poitiers.

La visite est offerte mais inscription impérative au repas de mardi midi et règlement.

Nombre de personnes

Mercredi 7 octobre toute la journée

27 € TTC / personne

Conférence sur la Vienne - Repas Congrès - Abbaye de Saint-Savin

Nombre de personnes

X 27 € = €

TOTAL B =

Inscription impérative au repas de mercredi midi et règlement.

Jeudi 8 octobre Programme accompagnants et congressistes

70 € TTC / pers.

Journée au FUTUROSCOPE avec repas du midi sur place compris.
Le repas du soir sera pris au Chateau de Vayres.

Nombre de personnes

X 70 € = €

TOTAL C =

INSCRIPTION AUX REPAS

• **Dimanche 4 octobre, un repas est prévu au Campanile**

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Lundi 5 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Mardi 6 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

• **Mercredi 7 octobre**

Midi 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

21 h Dîner de gala 55 € TTC/pers. nombre x 55 € → Total =

Repas, animations, vin et café

• **Jeudi soir 8 octobre. Repas au Chateau de Vayres (3 km du Futuroscope)**

Dîner 33 € TTC/personne, vins & café compris : nombre x 33 € → Total =

TOTAL REPAS D =

TOTAL A + B + C + D =

VOUS POUVEZ RÉGLER

1 Soit par par chèque : à l'ordre de la FAMAF. Il sera mis à l'encaissement le 31 juillet 2026.

2 Soit par virement bancaire :

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	07380	00020072601	33	EUR
Identifiant international de compte bancaire				

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8073	8000	0200	7260	133
Domiciliation						
CCM DAGNEUX						

RIB FAMAF	
Domiciliation	
CCM DAGNEUX	

BIC (Bank Identifier Code)	
CMCIFR2A	
Titulaire du compte (Account Owner)	
F A M A F	

Dans les deux cas ce bulletin est à joindre impérativement pour l'inscription définitive, avant le 30 juin 2026 à envoyer à l'adresse suivante :

Dany DROUOT - 19 rue Edouard Manet - 11110 COURSAN - 06 11 66 83 13 - drouotdany11@gmail.com

En cas d'annulation, la date de réception à la FAMAF faisant foi :

- avant le 31 août 2026 : remboursement moins 10% -
- avant le 15 septembre 2026 : remboursement moins 50%
- à partir du 28 septembre 2026 : pas de remboursement sauf cas de force majeure avec certificat médical joint.



	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
 Une liste pour compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
 Alternance stricte femme/homme ou inversement

Mode de scrutin communes de plus de 1000 habitants

1 Scrutin proportionnel, de liste, paritaire à deux tours avec prime majoritaire

2 Désignation des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un "système de fléchage" dans le cadre des élections municipales.

L'électeur désigne sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. "La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue" (article L273-9 du code électoral).

UNE REMARQUABLE REUSSITE DE L'ADAMA 83.

Conférence le 31 octobre 2025 à Brignoles « L'abstention, un danger pour la démocratie », animée par Christian BARBIER, ancien directeur de la rédaction de l'Express. 250 personnes présentes.

Pour concrétiser le souhait de participer aux journées de la démocratie, notre ADAMA 83 a décidé d'adresser un message fort à des publics adultes – des élus, nos adhérents, et la société civile du département. C'est donc à travers la tenue d'une conférence débat, en partenariat avec l'AMF 83 d'une part, et la ville de Brignoles d'autre part, que notre initiative, intitulée :

« **L'abstention, un danger pour la démocratie** », s'est concrétisée.

Nous avons décidé de ne pas lésiner sur les moyens engagés avec **l'intervention d'un modérateur de renom : Christophe Barbier.**

C'est devant plus de 250 personnes que la conférence s'est déroulée ce 31 octobre 2025

Après qu'en préambule, le Président Jean-François Massué de l'ADAMA 83 ait rappelé le rôle et les missions des anciens élus désirant « servir encore », affirmé que « voter c'est être acteur de sa vie », et souligné l'importance de la citoyenneté et de l'engagement civique, notamment chez les jeunes, l'auditoire a pu assister à un exposé magistral de Christophe Barbier.

L'ancien directeur de la rédaction de l'Express est d'abord revenu sur les causes profondes de l'abstention, son évolution au cours des dernières décennies, il a exploré des pistes qui pourraient permettre de réarmer l'engagement citoyen à l'occasion des rendez-vous électoraux : parmi ces possibilités, il a évoqué le vote obligatoire assorti d'une radiation temporaire des listes électorales en cas de défection, ou l'accès au vote des jeunes de 16 ans...



S'en est suivi une table ronde sur le sujet de l'abstention, réunissant Françoise Dumont, sénatrice du Var, Jean-Pierre Vérane, président de l'AMF 83, et Didier Brémont, maire de Brignoles et 1er vice-président du département. Chacun a insisté sur la nécessité de retisser un lien fort entre les citoyens et les acteurs de la vie publique.

Un temps était ensuite réservé à une séance de questions /réponses avec l'animateur et les élus.

Ce fut une soirée conviviale qui s'est inscrite dans la mission de nos associations : favoriser la transmission d'expérience, encourager le dialogue civique entre les générations d'élus et les habitants d'un territoire...

Et aussi, pour bon nombre, la découverte d'une fédération nationale la FAMAF et de son antenne locale, agissant pour notre démocratie.



Les Journées de la Démocratie et les ADAMA



ADAMA 49

Journée internationale de la démocratie 19 septembre 2025 à Rives-du-Loir-en-Anjou.

Notre association ADAMA 49, a organisé pour la première fois sur notre département la journée internationale de la démocratie. Avec le soutien de l'inspectrice de l'académie et des enseignants, cette première a eu lieu sur une demi-journée à Rives-du-Loir-en-Anjou.

L'évènement s'adressait aux 146 enfants des Classes de CM1 et CM2 des quatre écoles, publiques et privées. Après avoir chanté tous ensemble la Marseillaise, les enfants ont écouté les mots d'accueil de la Présidente.

Le pourquoi de cette matinée était de définir la démocratie, de faire prendre conscience de son importance, dans le fonctionnement des institutions de la République.

ADAMA 64

Lors d'une récente publication sur les réseaux sociaux, le fils de Coluche invitait les élus à s'engager dans la vie associative, principal vecteur de la rencontre avec la population et n'est ce point ce que nous faisons au sein de nos ADAMA respectives ?

Ainsi donc, pour la seconde année l'ADAMA 64 a reprogrammé le mois de la citoyenneté en Pyrénées Atlantiques.

Puis le préfet, M CHOPIN, a rappelé quels sont les grands principes de notre République, et la chance que nous avons de vivre dans un pays démocratique.

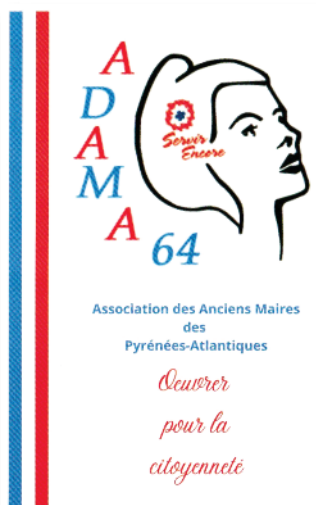
Les enfants ont pu travailler et échanger avec les élus, sous forme d'atelier, dont les thèmes étaient :

- Le fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat,
- Le fonctionnement du Conseil départemental et Régional,
- L'intercommunalité et la commune,
- Les écritures et les dessins réalisés par les enfants illustrant sur une banderole, ce qu'ils ont retenu des divers échanges ;

La matinée, fut un grand succès. Les enfants sont repartis avec un livret, offert par Christian Gaudin, ancien sénateur, sur le fonctionnement du Sénat.

Modestement lancée l'an dernier sur une semaine, cette initiative a dépassé nos espérances, s'étalant sur plus d'un mois et mobilisant nombre de bénévoles autour de plus d'une centaine de manifestations très majoritairement organisées à l'initiative de monde associatif.

L'édition 2025 n'a pas eu a rougir en référence à l'initiative de l'année précédente.



La proximité des échéances municipales a nécessité un thème non seulement rassembleur mais sans référence aux implications locales.

C'est donc sous le thème "Mémoire, défense, citoyenneté" que cette édition a été organisée, et contrairement à l'année passée de nombreuses collectivités territoriales se sont engagées dans cette dynamique tout spécialement en Béarn.

Le ministère de la défense, les anciens combattants, le musée de la Résistance, se sont également impliqués dans l'organisation de rencontres, débats, expositions, concerts, manifestations patriotiques etc et comme l'an dernier le milieu de l'enfance et de la jeunesse a été particulièrement ciblé entre autres avec le festival des solidarités et s'est tenu du 18 au 28 novembre.

Signalons une initiative particulièrement intéressante à l'initiative de l'association des membres de la légion d'honneur, des citoyens ayant été invités à assister à un procès d'assises avec l'accompagnement pédagogique du procureur général et de l'avocat général.

Le stand prévu par l'ADAMA le 11 novembre au sein d'une vaste exposition a toutefois dû faire l'objet d'une annulation sur conseil de la préfecture en référence au devoir de réserve.

ADAMA 64: SERVIR LA CITOYENNETE

L'Association des Anciens Maires et Adjoints des Pyrénées-Atlantiques regroupe des élus locaux qui, au terme de leurs mandats, sont animés par une même volonté: *servir encore*.

L'ADAMA 64 est l'émanation départementale de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France, instance nationale qui entretient des liens privilégiés avec l'Association des Maires de France.

C'est parce qu'ils ont exercé dans leurs communes des responsabilités au service de leurs concitoyens et de l'intérêt général, que ces anciens élus veulent poursuivre leur engagement républicain sous une autre forme que celle du mandat, en demeurant des acteurs de l'action publique.

Pour eux, qui ont connu les réalités du terrain et ont pu mesurer dans leur fonction les évolutions de notre société, une priorité s'impose aujourd'hui: *transmettre*.

Transmettre les valeurs profondes qu'exige une *démocratie vivante* qui sont aujourd'hui fragilisées.

Transmettre, et d'abord aux jeunes générations, les principes fondateurs de la *citoyenneté*. Il s'agit d'un enjeu démocratique majeur, au moment où progressent les symptômes de la *crise civique* que nous traversons: abstention croissante aux élections, défiance à l'égard de la chose publique, progression des incivilités, individualisme, repli identitaire.

C'est la raison pour laquelle l'ADAMA 64 s'est fixé comme objectif de *célébrer la citoyenneté* en organisant elle-même des rendez-vous citoyens ou en s'associant aux initiatives prises par d'autres.

En 2024, l'ADAMA 64 s'est mobilisée et a mobilisé de nombreux acteurs du territoire pour *célébrer la citoyenneté*. Durant près d'un mois, ce sont *plus de 100 moments citoyens* qui se sont déroulés à son initiative, avec le riche appui du monde associatif et la forte implication des collectivités: débats, conférences, concerts, films, spectacles ont animés le département.

En participant en 2025, à l'opération Défense, Mémoire et Citoyenneté, l'ADAMA 64 poursuit son engagement en faveur de la chose publique. Comme elle le poursuivra à l'avenir avec de nouveaux projets, les siens ou ceux qui lui seraient proposés.

Elus, associations, particuliers, si vous partagez notre volonté de renforcer la citoyenneté, si vous avez un projet à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter car nous pouvons y travailler ensemble.

Pour contacter l'ADAMA 64:

Par courriel: anciensmaires64@gmail.com

Site internet: www.adem-64.fr

Par courriel: ADAMA 64, Maison des Communes, 9, rue Auguste Renoir, 64000 PAU

Une nouvelle fois, nous avons pu constater que si les médias nous disent que la citoyenneté recule, il ne suffit pas de beaucoup d'efforts pour ranimer la flamme de l'engagement qui vacille au fond du cœur de nombre de nos co-citoyens.

Christian LAINE
Président de l'ADAMA 64



ADAMA 74

**S.M.L.H -Comité Annecy Genevois
ACTION CITOYENNE**

"Pour choisir ton avenir, tu votes !"

A l'initiative conjointe de l'ADAMA74 et du Comité Genevois de la SMLH, une action novatrice a vu le jour sur l'année scolaire 2024-2025. Rapidement soutenu et accompagné par les services départementaux de l'Education Nationale, un concours destiné aux lycéens en classe de première de l'enseignement général, professionnel et l'apprentissage, a été proposé en décembre 2024.

L'objectif était de construire une vidéo d'une minute trente maximum visant à sensibiliser les jeunes sur leur participation aux votes dès l'âge de 18 ans et ainsi développer une conscience citoyenne active.

Trois lycées étaient candidats, deux ont été primés.

Sept vidéos ont été visionnées par un jury et les lauréats des deux premiers prix, se sont vus accompagnés, en juin, avec leurs enseignants référents, à Paris pour une visite du Palais de l'Elysée et du Sénat, accueillis par leurs parlementaires Haut- savoyards. Un troisième prix a été accordé à un groupe de musiciens qui ont pu assister au festival Musilac d'Aix les Bains début juillet.

Cette action, visiblement inédite, a obtenu un cofinancement de la SMLH à différents niveaux (national, dans le cadre d'Honneur en Action – de la section départementale et le comité de la Légion d'Honneur Annecy-Genevois) de l'ADAMA74, du FDVA, de l'ADM74 et autres partenaires comme la ville de Rumilly, la caisse locale du Crédit Mutuel de Rumilly et les Compagnies de Savoie.

Compte tenu du succès de cette édition, il est prévu de renouveler l'opération sur l'année scolaire 2025-2026, en démarrant dès la rentrée scolaire pour être intégrée au programme des enseignants.

Guy RENOULET
Président ADAMA 74



ADAMA 41

Dans le cadre de la 4ème Journée de la démocratie, l'ADAMA 41, présidé par Patrice MARTIN-LALANDE, a organisé avec M. le Préfet Joseph ZIMET et l'AMF présidée par Catherine LHÉRITIER, la 1ère rencontre départementale des conseils municipaux de jeunes !



Des témoignages très pertinents de jeunes et une réflexion partagée ont enthousiasmé les 12 communes participantes et leurs partenaires : préfecture, maires et anciens maires et éducation nationale.

En espérant donner envie d'en créer à un maximum de nouveaux conseils élus en mars ! La Journée était aussi consacrée à l'éducation aux médias et à l'engagement municipal.

L'ADAMA 41 a aussi permis en 2025 de se retrouver entre anciens élus pour 2 journées très conviviales."

Patrice MARTIN-LALANDE
Président ADAMA 41



55 adhérents et conjoints de l'ADAMA10 se sont rendus à Paris le mercredi 4 juin 2025.

Après une croisière-déjeuner sur la Seine et la visite de l'Arc de Triomphe, nous avons participé au ravivage de la flamme. Ce fut l'occasion pour notre Présidente accompagnée du Vice-président de déposer un coussin orné d'un ruban tricolore "ADAMA10" sur la tombe du SOLDAT INCONNU.

Arlette MACKOWICZ
Présidente de l'ADAMA 10

LA PAROLE AUX ADAMA

ADAMA 56

Faire vivre l'engagement public par l'action et le partenariat



Dans le Morbihan, l'Association des Anciens Conseillers Généraux, Départementaux, Maires et Adjointes (ACGDMA 56) illustre concrètement ce que peut être une association d'anciens élus tournés vers l'avenir. Sous la présidence de Guy Sinel, l'ACGDMA 56 s'affirme comme un acteur de terrain, engagé dans la reconnaissance des parcours d'engagement et dans la valorisation du service public local.

Loin d'une logique de mémoire figée, l'ACGDMA 56 revendique une ambition claire : mettre l'expérience des anciens élus au service de l'engagement citoyen d'aujourd'hui. Cette volonté se traduit par une présence active sur le territoire, un dialogue constant avec les acteurs associatifs et institutionnels, et une recherche permanente de partenariats porteurs de sens.

Une dynamique partenariale assumée

La récente signature d'une convention de partenariat avec le Comité Départemental des Médailles Jeunesse, Sports et Engagement Associatif du Morbihan (CDMJSEA 56) en est une illustration emblématique. Ce partenariat formalise une coopération déjà nourrie par des valeurs communes : reconnaissance du bénévolat, valorisation de l'engagement associatif, sportif, civique et des parcours d'élus locaux.

À travers cette convention, l'ACGDMA 56 s'engage notamment à identifier et proposer des parcours méritants, à relayer activement les actions liées à la jeunesse, au sport, à la culture et à la solidarité, et à soutenir des initiatives structurantes comme les trophées associatifs ou les challenges jeunes. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans l'esprit de transmission et de reconnaissance porté par la FAMAF.

Le terrain comme boussole

Pour Guy Sinel et son équipe, l'action associative ne peut se concevoir sans un ancrage territorial

fort. Participation à des cérémonies, présence lors d'événements locaux, contribution à des temps d'échange ou de réflexion : l'ACGDMA 56 multiplie les occasions de rencontres, convaincue que le lien humain reste le socle de l'engagement.

Cette proximité avec le terrain permet également de détecter des parcours exemplaires, parfois discrets, mais essentiels à la vitalité démocratique et associative. Anciens élus municipaux, départementaux ou intercommunaux, responsables associatifs, bénévoles engagés de longue date : tous trouvent, au sein de l'ACGDMA 56, une écoute attentive et une reconnaissance légitime.

Une vision partagée de l'engagement

En développant des partenariats structurés et en s'impliquant dans des actions concrètes, l'ACGDMA 56 démontre que les anciens élus ont toute leur place dans le paysage associatif contemporain. Leur expérience, leur connaissance des territoires et leur sens de l'intérêt général constituent des atouts précieux pour accompagner et valoriser les engagements d'aujourd'hui. A travers son action, l'ACGDMA 56 contribue pleinement à l'objectif porté par la FAMAF : honorer, transmettre et encourager l'engagement sous toutes ses formes. Une dynamique exemplaire, au service de la reconnaissance et du vivre-ensemble, qui mérite d'être largement partagée.

Guy SINEL
Président de l'ADAMA 56

ADAMA 60



ADAMA de l'Oise.

Journée festive à Chantilly pour les Anciens Maires et Adjointes de l'Oise, découverte de la dentelle et plaisirs gourmands.

Rendez-vous à Chantilly pour partager ensemble une journée mémorable placée sous le signe de la découverte et de la convivialité. Le programme a permis de plonger dans l'univers raffiné de la dentelle de Chantilly, à travers la visite du musée dédié à cet artisanat d'exception. Nous avons pu admirer les dentelles noires aux fils de soie, fruits d'un savoir-faire ancestral transmis depuis le XVIII^e siècle et observer les dentelières à l'œuvre, fascinés par la minutie et la passion qui animent ces artistes.

La journée s'est poursuivie avec un atelier consacré à la fameuse crème Chantilly. Corinne, membre de

la « Confrérie des Chevaliers Fouetteurs » nous attendait pour nous transmettre les secrets de cette crème fouettée et sucrée, attribuée à François Vatel, pâtissier-traiteur du Grand Condé. Chacun, muni de toque, tablier et fouet, s'est prêt au jeu, rivalisant d'enthousiasme pour obtenir le diplôme d'« Écuyer fouetteur ».

Ce moment de partage s'est achevé dans la bonne humeur autour d'une dégustation gourmande, renforçant les liens et laissant à tous le souvenir d'une expérience unique et festive.

Marie Laurence LOBIN
Présidente de l'ADAMA de l'Oise

ADAMA 78

Conférence/Formation par Maître Lucile Rambert de l'Association Initia DROIT

ADAMY a organisé, à l'intention des membres de son CA et de ses intervenants dans les écoles, Préfecture et Sous-Préfectures, une matinée d'information sur une association qui sensibilise les jeunes aux comportements responsables.

Elle a été assurée par Maître Lucile Rambert, avocate au Barreau de Paris et directrice générale de l'association « Initia DROIT », reconnue d'utilité publique. Cette association a pour mission de familiariser les jeunes avec le droit appliqué à leur vie quotidienne.

Les avocats interviennent en classe, dans le cadre des cours d'enseignement moral et civique, sur des thèmes correspondant au programme officiel.

A partir d'une jurisprudence et via une méthode interactive (déposée et protégée), l'avocat qui intervient fait réfléchir les élèves sur leur comportement en tant que citoyen en scannant différents moments concrets de leur vie.

Pour les petits il faut fédérer autour de ce qui est « bien ou mal » et pour les collégiens, qui ont besoin de repères, il faut accentuer davantage cette différence en étant plus directif.

Actuellement l'association recherche des mécènes et des partenaires (comme l'ADAMY) pour soutenir et développer son action.

A l'issue de cet échange entre l'ADAMY et Initia DROIT, les participants se sont retrouvés pour un déjeuner au restaurant le « p'tit grill » et poursuivre les discussions.

Joëlle CROZIER

Administrateur de l'ADAMY

Responsable des visites et conférences et de la revue « Trait d'Union » référent déontologique



ADAMA 69

Association des anciens Maires et Adjoints des Communes du Rhône.

Malgré la mauvaise ambiance nationale mais générale au cours de cette dernière année, AMACOR-ADAMA 69 a décidé de ne pas tomber dans une situation de "sinistrose" dommageable.

En nous appuyant sur les vertus de notre Fédération prônées par notre Président Bernard LOBIETTI, et puisque "servir encore" est notre mission, AMACOR-ADAMA 69 va de l'avant avec détermination et dans l'enthousiasme général.

C'est pour cela que nous avons, comme chaque année, organisé des conférences avec des intervenants spécialistes :

- d'abord la gendarmerie nationale concernant " les addictions",



- puis exposée par Christian PHILIP - ancien premier adjoint à la mairie de Lyon - et représentant personnel du Président Nicolas SARKOZY pour la francophonie, une magnifique et très suivie conférence présentant les défis de la francophonie. Il est un des cofondateurs du réseau international des maisons des francophonies et de la première maison à Lyon.

Nous avons également visité à Saint Laurent de Chamousset le célèbre "marché aux veaux" créé vers l'an 1500, le magnifique Musée de Rochetaillée créé par Henri MALARTRE, exposant des centaines de voitures très anciennes ou très sportives.

Notre vice-présidente Claude REYNARD, ancienne conseillère régionale nous a présenté le "Conseil régional" en évoquant au cours de la visite ses souvenirs émus.

Enfin nous avons visité les établissements BABOLAT, N° 1 mondial des cordages concernant les sports de raquette (tennis, padel ou tennis de table). En abordant l'année 2026, nous sommes concentrés sur les élections municipales qui s'annoncent parfois violentes dans l'expression mais sans doute indécises.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation instable dans certaines de nos communes, où les élus, souvent dépourvus d'arguments mais souvent épuisés, hésitent sur la délicate décision qu'ils devront prendre à nouveau. Dans tous les cas, nous les soutenons et nous tenons à leurs côtés.

Claude THEVENON,
Président de AMACOR

ADAMA 61

ADAMA de l'Orne. Commune du Champ de la Pierre

Cette commune du département de l'Orne a la particularité d'en être une des plus petites avec ses 28 habitants (recensement de 2023).



Inscrite dans le Bocage Normand et le Parc Naturel Régional Normandie Maine, son sol est occupé à 65% par des terres agricoles. Son sous-sol de granit rouge (d'où son nom) est à l'origine de ses particularités :

- nombreux anciens étangs,
- présence d'anciennes forges exploitées du 16^{ème} au 19^{ème} siècle et inscrites aux Monuments Historiques, les forges approvisionnaient clouteries, serureries, quincailleries et employaient 200 personnes à l'époque,
- l'église Saint Pierre reconstruite après la seconde guerre mondiale, dotée de vitraux contemporains et accueillant de nombreux concerts,
- le Château relevé au 17^{ème} siècle et son Parc intégrés aussi aux Monuments Historiques,
- la petite Mairie où se côtoient un dessin de Jane Birkin, familière de la région, et les nombreux diplômes honorant les taux de participation souvent de 100% aux différentes élections depuis de nombreuses années, ce qui a permis à Mme Boudet (Maire) de nous transmettre cette réflexion :

« Dans un contexte national marqué par une participation électorale contrastée, certaines communes rurales de très petite taille continuent d'afficher des taux particulièrement élevés. Au Champ-de-la-Pierre, commune de l'Orne, la participation atteint ainsi régulièrement 100 %. Ce niveau de mobilisation s'explique par des caractéristiques propres à ces territoires : nombre restreint d'électeurs, relations directes entre habitants et élus, et perception immédiate des effets des décisions municipales sur la vie quotidienne. À la différence des communes plus importantes, où la relation aux institutions peut être plus distante, ces villages démontrent que la démocratie de proximité demeure un facteur déterminant de l'engagement citoyen. Ils constituent à ce titre un repère utile dans la réflexion collective sur la participation électorale locale ». Un grand bravo à la Municipalité et à ses citoyens pour la démonstration de leur civisme et de l'importance du droit de vote sur lequel est fondée notre démocratie.



ADAMA de Seine Maritime. Ce 27 mars l'AG s'est déroulée dans la commune de NEUFCHATEL-en- BRAY où l'accueil fut très chaleureux en présence de 80 personnes environ.

M. le Sous-Préfet Clément VIVES directeur de cabinet de M. le préfet de Région, M. Benoit ROGER adjoint de Mme FIS directrice de l'inspection académique, M. Xavier LEFRANCOIS Maire de NEUFCHATEL, M. Patrice MARTIN député et le général de brigade François Xavier MARTIN commandant en second de la Région Normandie.

Cette assemblée générale a été animée par M. Pierre ALBERTINI conférencier, ancien député Maire de Rouen grâce à une superbe conférence avec comme thème " démographie et migration, le visage de la France en 2070". Des échanges entre M. VIVES et M. ALBERTINI ont captivé l'assistance. Le repas qui s'en suivit a été animé par Jean-Pierre Guérin qui interpréta un morceau de trompette avant de se rendre tous au Monument aux Morts pour déposer une Gerbe.

En novembre le président PERIN a pu s'exprimer devant plus de 400 maires lors de l'assemblée générale d'ADM 76 "Association Des Maires en activité de la Seine Maritime" pour motiver celles et ceux qui interrompraient leur mandat et ne souhaiteraient pas poursuivre.

Bernard PERIN
Président de l'ADAMA de Seine-Maritime

ADAMA 95

ADAMA du Val d'Oise. Un hommage à Georges GAUNET

Pendant qu'à Paris les combats étaient encore rudes, les villes du Val d'Oise se libéraient les unes après les autres les 24, 25, 26 et 27 Août 1944.

Les Allemands avaient investi Enghien en s'installant dans les belles villas autour du lac, dans l'établissement thermal et le casino. La Kommandantur se trouvait sur la voie qui sera empruntée par les chars Leclerc, voie d'encerclement de la capitale avant d'être libérée par les Val d'Oisiens qui préparent la Libération. Des affichettes par centaines appelant à la mobilisation générale furent posées et la fabrication des barricades dans les villes se fit en une nuit. Les armes sortent des cachettes, toutes

les communautés résistantes se retrouvent

Les services de la Kommandantur, la Feldgendarmérie et la Gestapo d'Enghien évacuent précipitamment la ville. **Georges GAUNET** sera de ceux qui captureront, désarmeront des soldats allemands, récupéreront fusils, des fusils mitraillettes. Beaucoup vont encore tomber !

Tous méritent un hommage pour leur bravoure ouvrant la voie aux troupes de chars LECLERC.

Françoise KOLHER CHEVROT
Présidente d'Honneur du Val d'Oise

ADAMA 85

Les anciens élus adhérents de l'Association Vendéenne des Anciens Maires (AVAM) poursuivent leur mission auprès des élèves autour du civisme et de la citoyenneté.

Depuis la rentrée 2025, ils ont intégré le Passeport du civisme et peuvent ainsi dès à présent intervenir dans les écoles à la demande des collectivités.

Une première en France Nous pouvons être fiers " se félicite Dominique FRANÇOIS, présidente de l'Association Vendéenne des Anciens Maires (AVAM).

En effet, l'association a rejoint officiellement le Passeport du civisme, dispositif éducatif et citoyen mis en place sur notre territoire en 2017 par Maxence de Rugy, Maire de Talmont-Saint-Hilaire. A l'heure actuelle, 550 communes sur toute la France sont adhérentes. « Il s'agit d'une première. L'AVAM est la première association d'anciens élus en France à participer à ce dispositif » précise Dominique FRANÇOIS.

Qu'est-ce que le Passeport du civisme ?

Le Passeport du civisme est un programme destiné aux élèves de CM2. Tout au long de l'année scolaire, les enfants sont invités à réaliser différentes actions concrètes autour de thématiques telles que :

- la citoyenneté et le devoir de mémoire,
- la solidarité,
- la protection de l'environnement,
- la sécurité,

- l'engagement local.

Chaque action accomplie est validée dans un livret personnel remis à chaque élève.

Ce parcours ludique et pédagogique vise à transmettre les valeurs républicaines, à développer le sens de l'engagement, et à sensibiliser les jeunes à leur rôle futur de citoyen.

« Grâce à leur expérience et à leur attachement au service public local, les anciens maires de l'association interviennent auprès des élèves pour partager leur vécu, expliquer le fonctionnement des institutions locales, accompagner les actions sur le terrain et ainsi transmettre le sens de l'engagement public. Cette collaboration innovante incarne parfaitement l'esprit du Passeport du civisme : tisser des liens entre générations et faire vivre les valeurs de la République à travers des initiatives locales concrètes, et les valeurs de l'AVAM pour « servir encore » se réjouit Dominique FRANÇOIS.

Contact Mélanie POIRAUD, responsable de l'association,
avam@cdg85.fr
02 53 33 01 39

ADAMA 86

Les membres de l'ADAMA86 «Anciens maires et adjoints» deviennent des ambassadeurs éco-responsables auprès des enfants pour leur apprendre à économiser et à respecter l'eau.

Le 28 janvier 2026, une convention de partenariat a été signée entre le Syndicat d'Eaux de Vienne SIVER et l'ADAMA86.

La présente convention est le résultat d'un travail conjoint entre les Partenaires de cette convention. Elle complète la convention signée le 18 décembre 2024 par l'ADAMA86 avec l'Éducation nationale, le Conseil départemental de la Vienne et l'AMF86 pour

l'intervention des anciens élus dans le cadre de son travail sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté dans les écoles et les collèges.

L'acquisition d'une culture civique et l'expérience de la responsabilité individuelle et collective constituent les moyens indispensables à la découverte et l'appropriation par les élèves des valeurs de la République.

C'est l'une des premières priorités de l'école qui, par l'enseignement et l'éducation, doit faciliter l'épanouissement de chacun et lui permettre de s'insérer dans la société.

Face aux enjeux relatifs à l'eau et à la nécessité de sensibiliser les jeunes à la préservation de cette ressource, les Partenaires de cette convention ont souhaité mettre en place des interventions d'élus et d'anciens élus dans les classes des écoles et des collèges de la Vienne, pendant le temps scolaire.

De la pédagogie pour faire des enfants, des écocitoyens

L'objectif de ce partenariat vise à renforcer à la fois la culture citoyenne, mais aussi les connaissances sur les cycles de l'eau dès le plus jeune âge, car les enfants sont un public très réceptif. Apprendre à fermer le robinet, à réduire le temps passé sous la douche ou encore à réutiliser l'eau pour arroser les fleurs, ce sont ces gestes éco-citoyens que sont chargés de distiller les anciens élus de l'ADAMA86, dans les classes via un de leurs engagements sur l'éducation à la citoyenneté.

Des élus en fonction ou anciens élus (qui seront obligatoirement membres de l'ADAMA86) présenteront des éléments



d'explications sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau aux élèves des classes des CM1 et de CM2 dans les écoles, et de 4ème et de 3ème dans les collèges, du département de la Vienne. Ils leur proposeront notamment des quiz pour tester leurs connaissances et les approfondir tout en les sensibilisant aux enjeux de protection de la ressource en eau.

Ces interventions de personnes extérieures en milieu et sur le temps scolaires se feront en appliquant les principes suivants :

- ces interventions se réaliseront à titre gracieux
- elles auront lieu sous la responsabilité de l'établissement concerné

Un moyen de plus pour sensibiliser le public

Pour Eaux de Vienne, c'est un levier de sensibilisation supplémentaire, explique son président, Rémy Coopman.

Une pépinière citoyenne

Ce choix d'aller dans les écoles auprès des élèves est essentiel car pour les membres de l'ADAMA 86, ces enfants représentent la France de demain.

Servir encore

Servir encore, mais cette fois pour aider à préserver la ressource en eau. C'est donc le sens de ce partenariat. Et ce n'est pas inutile quand on sait, par exemple, que sur 30 enfants, seulement cinq boivent l'eau du robinet.

Nos peines



CHARLES FESTUOT

Le 25 octobre 2025, notre doyen Charles FESTUOT s'est éteint à l'âge de 102 ans. Charles avait été maire de Leffincourt pendant 45 ans et était ensuite devenu président de l'ADAMA des Ardennes.

Comme président, il aimait remettre les Mariannes du civisme aux communes ayant connu le plus fort taux de participation aux élections. Sa grande satisfaction était d'éclairer les Monuments aux morts des communes de son département.

Charles assistait régulièrement aux assemblées générales de la FAMAF et c'est avec regret que nous avons vu partir notre centenaire

*Claudine FRIEH,
Secrétaire Générale de la FAMAF*



JEAN ROCHE

Nous apprenons le décès de Jean ROCHE, Président de l'ADAMA 43. Ses obsèques ont eu lieu ce jeudi 5 février 2026. Il avait 87 ans.

Son frère cadet Gérard ROCHE (Ancien Président du Conseil Général et ancien sénateur de Haute Loire), confiait à la presse locale :

"Après des études d'éducateur à Lyon, Jean a toujours été au service des handicapés. En politique, il a été Maire Adjoint du Puy-en-Velay et Conseiller général du canton de Saint-Julien-Chapteuil. Et surtout, il a été très impliqué dans la vie associative, en particulier sportive comme le foot".

Je l'avais rencontré lors de l'Assemblée Générale de son ADAMA 43 le 27 avril 2019 à Brives Charensac. J'avais découvert un homme affable et très heureux de recevoir pour la première fois le Président de la FAMAF dans son département.

Il assumait avec conscience son rôle auprès des anciens maires et maires adjoints altiligériens. Il était officier de l'Ordre National du Mérite, chevalier des Palmes Académiques et des Arts et Lettres.

*Bernard LOBIETTI
Président de la FAMAF*



Gilbert
PIPAZ

COMIMAGES
Gilbert PIPAZ
01360 BRESSOLLES
06 31 25 77 78
comimages@gmail.com

CHAMPAGNE
Bruno Oyance

Un très grand
merci à nos
annonceurs

Commande	CHAMPAGNE		
	QUANTITE	PRIX	TOTAL
Cuvée FAMAF 1 bouteille		18 €	
Coffret 3 bouteilles		54 €	
Carton de 6 bouteilles		108 €	
TOTAL bouteille			
Cuvée FAMAF magnum		45 €	
TOTAL magnum			
TOTAL			

Livraison lors du congrès de Poitiers
Commande à envoyer avant le 1er août 2026
Règlement par chèque à l'ordre de : Champagne Bruno OYANCE ou par virement (nous contacter à la commande)
Champagne Bruno OYANCE
77 rue du Péan 51530 CRAMANT
06 20 12 30 47 - bruno.oyance@orange.fr

N. V. S. Nettoyage Vapeur Service

Professionnel du Nettoyage Haute Pression

"Sous Toutes ses Formes & en Tous Lieux"



Voilà, ce qui fait notre renommée

Hydro gommage - Enlèvement des Tags, des Mousses et des Lichens
Tél. : 06.71.11.73.88 - 06.09.03.35.98 - nettoyagevapeurservice@orange.fr

Professionnels - Industries - Collectivités - Filles

www.a75lameridienne.com



AUTOROUTE A75
LA MÉRIDienne

Tout au long de
La Méridienne
Radio Totem
vous accompagne
pour
votre sécurité
et votre plaisir

futuroscope
XPERIENCES

**NOUVELLE
ATTRACTION
MISSION BERMUDES**

SA Parc du Futuroscope - RCS Poitiers B 444 030 902
Visuel partiellement conçu par FIA, Gloryparis